

Sites web temporaires

Suppression des sites web temporaires, avec archivage optionnel de leur contenu

Les sites de conférences, événements, projets scientifiques, cours d'été, expositions, etc. ont un caractère temporaire et sont supprimés de nos serveurs 12 mois après l'événement ou la fin du projet.

Exception: un site de conférence ou d'événement n'est pas supprimé dans les cas où l'UNIL l'organise de manière régulière, chaque année ou tous les 2 ans.

Lorsque nous supprimons de nos serveurs un site de ce type, nous transmettons à son responsable une archive sous forme de site web statique, consultable à partir d'un poste de travail.

Si une trace de l'événement ou du projet doit être conservée en ligne, nous recommandons de le faire au moyen d'une page de contenu dans le site de l'institut ou du département qui a organisé l'événement ou piloté le projet.

Ce type d'archivage dans un autre site peut être réalisé comme dans ces exemples:

- [exemple 1](#)
- [exemple 2](#)

Ce type de page est réalisable par copier/coller du texte depuis le site WordPress d'origine ou l'archive statique vers le site où va être créé l'archivage, et par ajout de documents PDF (abstracts, contributions, présentations, etc.). Si nécessaire, le Ci peut fournir une assistance technique pour cette phase d'archivage.

Révision #10

Créé 26 mars 2020 12:23:17 par PW

Mis à jour 20 décembre 2024 07:57:19 par PW